



## Licence "droits limités" (DL) achat directement sur le site

- vous payez pour l'image une seule fois et vous pouvez l'utiliser selon les options listées en licence DL et en mentionnant le nom de l'auteur sur le support utilisé.
- il n'y a pas de droits de licence sauf la taxe initiale et aucune autre redevance à payer, sauf celles incluses dans le coût initial
- la licence DL droits limités est accordée pour l'image haute résolution.

## Licence "droits limités" (DL)

### détail d'utilisation de la licence, comment et quand l'utiliser

En utilisant ma licence, vous POUVEZ, dans la limite de 500 exemplaires\*

et en mentionnant le nom de l'auteur sur les supports utilisés :

Turet ou Turet Cécile - en bas, à proximité ou sur l'image.

\*(Pour plus d'exemplaires, me consulter ou utiliser La licence Spécifique LS).

- illustrer un site Web
- décorer votre maison ou bureau
- créer des affiches publicitaires, des flyers, des cartes postales et tout autre matériel dans un but promotionnel ponctuel.
- créer des aménagements intérieurs uniques
- Illustrer livres, CD ou livrets
- illustrer des articles de magazines ou des journaux à faible tirage
- créer des emballages pour différents produits
- créer des affiches pour des campagnes humanitaires ou sociales
- créer des présentations d'entreprise

### La licence droits limités DL n'est PAS utilisable pour la revente et la redistribution.

- cartes postales, affiches, calendriers qui seront redistribués ou revendus. Dans ce cas, vous devrez acheter la **Licence Spécifique LS** qui vous permet un nombre illimité de copies. S'applique pour chaque usage spécifique, c'est à dire, une licence pour chaque type d'usage.
- créer des t-shirts, des tasses ou tout autre produit de ce type qui sera revendu ou redistribué. Dans ce cas, vous devrez acheter la **Licence Spécifique LS DPI** qui vous permet un nombre illimité, s'applique pour chaque usage spécifique, c'est à dire, une licence pour chaque type d'usage.
- création de logos ou de marques. Dans ce cas, vous devrez acheter **la licence droits exclusifs DE** qui vous permettra d'utiliser pleinement l'image sans néanmoins pouvoir prétendre que celle-ci est été créée par vous-même.
- créer vos propres œuvres pour la revente ou la redistribution. Dans ce cas, vous devrez acheter la **Licence Spécifique LS DPI** qui vous permet un nombre illimité de copies. S'applique pour chaque usage spécifique, c'est à dire, une licence pour chaque type d'usage.
- créer des puzzles qui seront revendus ou redistribués. Dans ce cas, vous devrez acheter

- la **Licence Spécifique LS DPI** qui vous permet un nombre illimité de copies. S'applique pour chaque usage spécifique, c'est à dire, une licence pour chaque type d'usage.
- créer des modèles Web pour la revente ou la redistribution. Dans ce cas, vous devrez acheter la **Licence Spécifique LS DW** qui vous permet un nombre de copies illimitées.
  - créer des livres à colorier que vous allez vendre ou redistribuer. Dans ce cas, vous devrez acheter la **Licence Spécifique LS DPI** qui vous permet un nombre illimité de copies. S'applique pour chaque usage spécifique, c'est à dire, une licence pour chaque type d'usage.
  - l'utiliser de toute autre manière dans un produit qui sera revendu ou redistribué
  - les images ne peuvent pas être utilisées dans des emballages. Dans ce cas, vous devrez acheter la **Licence Spécifique LS DPI** qui permet un nombre illimité de copies.
  - Pour les copies d'art qui sont revendues ou redistribuées, il faut acheter une **Licence Spécifique LS DPI** par copie qui permet un certain nombre de copies illimitées. S'applique pour chaque usage spécifique, c'est à dire, une licence pour chaque type d'usage.

pour obtenir les licences LS DW - DPI – DE, l'acquéreur doit me contacter, l'achat ne se fait pas via le site internet.

## La licence Spécifique LS pour un usage en grande quantité DW - DPI

Licences qui étend les droits concédés par la licence «droits limités» DL.

Les restrictions imposées par la licence DL s'appliquent toujours :

Le nom de l'auteur (Turet ou Turet Cécile) doit être mentionné sur les images.

- **Droit pour le Web (DW)** - Licence pour tous les articles électroniques destinés à la revente : cette licence inclut le droit d'utiliser le support pour des modèles Web vendus à un plus grand nombre de clients, économiseurs d'écran, cartes électroniques, présentations Powerpoint ou fonds d'écran sur un téléphone portable. Le support peut être utilisé pour un nombre illimité de copies.
- **Droits pour l'impression (DPI)** – Licence pour tous les objets physiques destinés à la revente : inclut le droit d'utiliser le support pour des t-shirts, des cartes postales, des cartes de souhaits, des tasses, des tapis de souris, des affiches, des calendriers, des illustrations encadrées qui doivent être vendues à un nombre illimité de copies.

## La licence droits exclusifs DE pour la revente

- **Vendre les droits DE** – pour obtenir cette licence qui représente une pleine propriété de l'image, l'acquéreur doit me contacter et un contrat sera signé en conséquence. Le futur acquéreur pourra utiliser l'image exclusivement (l'exclusivité s'applique à partir du moment où l'image a été achetée avec cette licence) et l'inclure dans n'importe quel type de support avec quelques restrictions : des sujets sensibles peuvent toujours s'appliquer et **l'acheteur ne peut pas prétendre que le fichier a été créé par lui**, ni le revendre comme une création originale.

Si vous avez des doutes sur une utilisation potentielle contactez moi : [siteturet@gmail.com](mailto:siteturet@gmail.com)